

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 7

Rubrik: Inspectorat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inspectorat

Inspectorat des ruchers du canton de Vaud

Après une récolte magnifique, les colonies sont splendides, **mais il faut rester vigilant et poursuivre sans tarder la lutte contre varroa.**

La distribution des acaricides est en cours ; si aucune miellée ne se manifeste, il est nécessaire **d'appliquer au plus tôt les traitements adéquats.** En effet, l'efficacité des acaricides à base d'huiles essentielles ou des acides organiques **dépend de la température ambiante.** Petites précisions : les plaquettes de Thy-movar seront coupées en deux (dans le sens de la longueur) et disposées en quinconce au-dessus du nid à couvain. La solution d'acide formique pour les traitements avec diffuseurs (par-dessus) sera diluée comme suit : 1 l d'acide formique à 85 % versé dans 2 dl d'eau = solution à environ 70 %.

Une fois encore, je vous prie de **n'utiliser que des acaricides agréés** et de vous conformer au mode d'emploi donné par le fabricant.

La découverte d'antibiotiques dans le miel cause **de lourds préjudices** à notre apiculture. Pour quelques inconscients, tous les détenteurs d'abeilles en subiront les conséquences !

Désormais, notre production **sera surveillée plus étroitement** et plus efficacement par le laboratoire cantonal. La recherche d'autres substances, molécules de base de certains acaricides ou autres produits, est à l'ordre du jour.

Le miel est une denrée alimentaire noble et saine. En dénaturant notre production de la sorte, l'apiculteur n'est plus crédible aux yeux et aux palais des consommateurs !

Alors prudence... et bon courage !

L'inspecteur cantonal

Distribution des acaricides

Rappel des dernières séances de distributions:

District de Lavaux: Salle communale, Forel-Lavaux, le 5 juillet, de 18 h à 20 h.

District de Vevey, Parc Chaplin, Corsier, le 6 juillet, de 18 h à 20 h.

District d'Oron, ferme Cherpillod, Vulliens, le 7 juillet, de 18 h à 20 h.

District de Lausanne, Institut Galli Valério, le 11 juillet, de 19 h à 20 h.

Avis: Les apiculteurs du canton qui ne seraient pas encore desservis peuvent se rendre aux séances susmentionnées ou prendre contact **avant le 20 juillet** avec les personnes suivantes:

M. Jean-Michel Tenthorey, Les Granges-de-Dompierre, tél. (026) 652 29 37 (aux heures des repas).

M. Jean-Claude Rossier, Bière, tél. (021) 809 58 14 (aux heures des repas).

M. Pierre-André Bonzon, Cuarnens, tél. (021) 864 56 30 (répondeur).

Comité de la FVA – Service vétérinaire cantonal